

## Société et économie dans le Bas Comtat et la moyenne Durance à la fin de l'Ancien Régime

On se propose ici un état actuel des recherches sur une question bien attirante. Comment s'est mis en place l'actuel paysage, et l'actuelle société, cette agriculture précise et cette petite exploitation, qui paraissent aujourd'hui des traits quasi intangibles de la société vaclusienne ? L'enquête sera menée à la fois pour des raisons de sources et pour la commodité et l'unité du propos, dans une aire qui couvre la zone des plaines, du Comtat à la partie de l'ancienne viguerie d'Apt comprise entre Luberon et Durance.

La méthode régressive, qui permet bien souvent de partir du connu pour aller à l'inconnu, s'imposera en l'occurrence : nous disposons pour le Vaucluse du premier XIX<sup>e</sup> siècle d'un certain nombre d'ouvrages soit de l'époque (la statistique de Pazzis, assez bon exemple de statistique d'époque impériale), soit franchement contemporains : et sans aller jusqu'à rappeler la thèse de Pierre George, *Les plaines du Bas-Rhône*, cependant encore précieuse pour l'historien de l'époque moderne, je citerai deux titres, à mon avis essentiels pour une première introduction au problème : la thèse, et singulièrement la thèse secondaire de Philippe Vigier, *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine* (Paris, 1963) qui, avec quelque annexionnisme dont nous nous félicitons, inclut le Vaucluse dans son aire de prospection, et le mémoire dirigé en 1957 par M. Pierre Guiral, imprimé depuis, dû à M<sup>me</sup> Paulette Seignour, sur *La vie économique du Vaucluse de 1815 à 1848*. Là où Madame Seignour nous livre une description économique, sociale et démographique nourrie des statistiques et des descriptions de l'époque, Philippe Vigier qui a dépouillé très largement l'ancien cadastre "napoléonien" apporte un état des structures agraires au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'un et l'autre nous décrivent donc une situation de transition, intermédiaire entre le Vaucluse moderne, celui de Pierre George et de Claude Mesliand, et l'ancienne société que nous allons tenter de présenter : continuité ou mutation, précocité du façonnement et de la mise en place de nouvelles structures ? Autant de problèmes que l'on peut mieux formuler à partir de cet état terminal.

Nous ne disposons pas, pour les sociétés d'Ancien Régime, d'approches synthétiques comparables : mais nous ne manquons pas de sources et un certain nombre d'études ponctuelles nous aident déjà à présenter non un bilan définitif, mais un état de recherches. Les sources sont celles des cadastres, provençaux et comtadins, souvent encore abondants en mairie, susceptibles aussi d'être complétés pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les sources foncières d'époque révolutionnaire : contribution foncière ou mobilière, états de sections de 1791, dénombrements aussi : et l'on dispose, des dénombrements comtadins du XVIII<sup>e</sup> siècle aux dénombrements révolutionnaires de l'an II et IV d'une ample moisson virtuelle, en cours d'étude déjà en ce qui concerne cette dernière source. Si l'on y joint, ce qui va sans dire, mais mieux encore en le disant, l'apport constant des fonds communaux, registres de délibérations ou registres paroissiaux, il apparaît bien que les éléments sont réunis pour des études monographiques fouillées. Puis la période préstatistique du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant nous offre elle aussi des possibilités d'approches plus synthétiques : et parmi d'autres, nous signalerons par exemple l'apport très riche du dictionnaire de la Provence et du Comtat, dû au médecin Achard, publié en 1787, dont les données mises en fiches et exploitées récemment par le Centre d'étude des sociétés méditerranéennes fournissent une mine de renseignements.

Où en sommes-nous de l'exploitation de ces richesses ? Jusqu'aux dernières décennies, on ne disposait que de rares monographies de terroirs, précieuses cependant mais isolées, ainsi sur l'Isle-sur-Sorgue et Château-neuf-Calcernier. Un intérêt croissant se porte aujourd'hui sur ces communautés, et parmi les travaux récents, je réserverai une place qui n'est pas mineure, à l'intéressante monographie du chercheur américain Thomas Shepard : *Lourmarin in the eighteenth century*. Là où son compatriote

Lawrence Wylie avait tenté, sous le titre *Village in Vaucluse* une très suggestive analyse, spectacle d'une société villageoise — en l'occurrence Roussillon — Th. Sheppard, qui n'est point le seul dans son cas, a tenté de transposer cette ambition au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour une cellule de vie collective comparable et pour un résultat fort intéressant.

Ce dont je voudrais faire état en premier, dans la mesure où ils sont encore inédits, c'est de l'ensemble des travaux que j'ai été amené à diriger sous forme de mémoires de maîtrise, et dont la liste actuelle commence à être fournie : les présenter d'un mot sera nous introduire à la problématique qui va sous-tendre le bilan des résultats que nous tenterons ensuite d'en tirer. Les monographies de structures agraires et de sociétés rurales au XVIII<sup>e</sup> siècle commencent à être, sinon très nombreuses, du moins suffisantes pour donner une vision diversifiée : aux ouvrages que je viens de citer sur Châteauneuf, l'Isle ou Lourmarin, les mémoires soutenus à Aix permettent d'ajouter Aubignan, traité par M. Lombardi, Carpentras par M. Frizet, Mirabeau et Beaumont par M<sup>lle</sup> Moubaud, Pernes par M<sup>lle</sup> Bressy, Pertuis par M. Combes, La Tour d'Aigues par M<sup>me</sup> Lezaud. Je me suis moi-même livré dans le cadre d'études "sadiennes", à une monographie du village de Lacoste. Au total, on le voit, une dizaine de monographies urbaines ou villageoises concentrées, par le hasard qui en l'occurrence fait bien les choses, pour l'essentiel dans cette zone sinon de la plaine stricto sensu, du moins du bas-pays qui nous intéresse aujourd'hui. Ce qui ne veut pas dire bien sûr, qu'il ne nous faudra point, dans de prochaines campagnes, nous intéresser de plus près à la région d'Apt, comme au Haut-Comtat, de Vaison à Sault, aujourd'hui délaissés par nos études.

Les monographies autorisent seules l'étude en profondeur du terroir, de ses productions et techniques d'exploitation, comme de la société qui y vit. Mais ce piquetage inévitablement discontinu risque de masquer des réalités plus amples, et c'est en vertu de cette considération que nous avons entrepris ou fait entreprendre des recherches moins fouillées peut-être, mais plus amplemment taillées, à partir de sources différentes. Ainsi une importante recherche, en forme de mémoire collectif, a été menée par

M<sup>lles</sup> Devèze et Escoda sur le réseau urbain-villageois des cantons compris entre Luberon et Durance (Cadenet et Pertuis) d'après les recensements de l'an II et IV. Si l'on ajoute que dans un domaine différent mais proche, celui de la culture populaire, cette même zone a fait l'objet d'un excellent travail de M<sup>me</sup> Sanchez sur l'alphabétisation au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après le comptage des signatures dans les registres paroissiaux, nous disposons ici d'une convergence de recherches sur un site qui s'éclaircit et se complètent.

Au niveau d'un survol, plus large encore, le traitement des données du dictionnaire d'Achard, actuellement en cours, nous a fourni déjà les éléments d'une étude récemment présentée en 1973 au colloque de Senanque sous l'égide de l'Institut de recherches méditerranéennes, sous le thème "Villes, bourgs, villages au XVIII<sup>e</sup> siècle", étude plus large mais où la région qui nous intéresse affirme son originalité.

Ce ne sont là encore qu'approches structurelles, sur un XVIII<sup>e</sup> siècle, on le voit, largement taillé : mais la problématique annoncée nous incite à nous pencher sur ce qui bouge dans ces sociétés : et c'est ce qui a été entrepris dans le cadre des études qui ont porté sur la Révolution française.

Le mémoire de M. Lombardi sur les troubles agraires de 1792, dans le Vaucluse et dans la Drôme, éclaire les affrontements de classes fort vifs dont cette région de contact de la petite et de la grande propriété, comme nous le verrons, a été alors le théâtre. Tout récemment, une enquête fort remarquable a été menée à bien par M<sup>me</sup> Peyrard sur la spéculation sur les biens nationaux en Vaucluse sous la Révolution française, thème qui va bien au-delà des promesses d'un titre apparemment anecdotique, puisqu'il amène, par l'inventaire des propriétaires nobles ou ecclésiastiques dépossédés, à un tableau de la grande propriété révolutionnaire, comme il introduit à mesurer la place qui a pu être celle de la Révolution française dans le transfert des biens : global, ou en termes de morcellement commencé.

Sur la base de ces études, nous pouvons présenter un état de la question, très provisoire sans doute, mais qui fait le point de ce que nous

savons de nouveau sur l'économie agricole et les structures agraires, les structures sociales, la démographie, comme sur l'importance du tournant qu'a représenté la Révolution française.

## I. ECONOMIE AGRICOLE DU BAS-COMTAT ET DE LA MOYENNE DURANCE.

### a) Répartition du sol et structure agraire.

C'est d'après les cadastres et les documents fonciers d'époque révolutionnaire que cette approche a pu être menée pour la dizaine de communautés étudiées. Elle permet d'apporter quelques précisions sur la répartition et la taille de la propriété, et sa ventilation sociale. On doit recourir à d'autres sources pour aborder le problème de l'exploitation du sol, qui corrige ou nuance les données précédentes.

Le trait le plus frappant dans la répartition des propriétés suivant leur taille et le nombre des possesseurs, tel qu'il apparaît d'après le tableau que nous en avons dressé, est que dans la majorité des cas les terroirs que nous considérons font une place plus importante sans doute à une petite propriété très morcelée, mais conservent une importance considérable à ce que l'on peut considérer comme une grande, voire très grande propriété. Importance des petits, voire très petits propriétaires ? A L'Isle-sur-Sorgue comme à Aubignan, plus de 90 % des possédants-bien le sont de moins de 5 hectares ; et sur 7 terroirs pour lesquels le comptage a été fait, il ne se présente qu'un cas où ces petits propriétaires soient moins de 70 % au total. Mais si leur nombre est grand, leur importance est relativement médiocre : ils disposent du quart ou tiers de la superficie totale.

	moins de 5 ha		5 à 25 ha		25 à 50 ha		plus de 50 ha	
	Nb.	Superf.	Nb.	Superf.	Nb.	Superf.	Nb.	Superf.
Châteauneuf .....	71	24	19	30	10	45		
L'Isle-sur-Sorgue .....	94	35	3	15	2	16	1	34
Lacoste .....	73	32	24	50	2	14	< 1	7
Mirabeau .....	56						4	> 30
La Tour-d'Aigues .....	87	35	10	20	1,4	12	1,4	33
	moins de 5 ha		5 à 20 ha		20 à 80 ha		plus de 80 ha	
	Nb.	Superf.	Nb.	Superf.	Nb.	Superf.	Nb.	Superf.
Pernes .....	83	26	12	17	4,8	24	0,5	11,5
Aubignan .....	91		8		1		0	

A l'autre bout de l'échelle, la propriété de plus de 20 à 25 ha, ce qui est localement une grande propriété, tient une place importante, non par le nombre des domaines, mais par la part qu'ils tiennent dans le terroir : plus de 35 % et jusqu'à 50 % dans les trois localités comtadines suivies (Pernes, L'Isle, Châteauneuf), 45 % encore à La Tour d'Aigues ; seul le village du Luberon qu'est Lacoste réservant à cette grande propriété la proportion relativement médiocre par comparaison de quelque 21 % des terres.

Dans son ensemble, ce constat n'est pas fait pour nous surprendre : dans la cartographie continue qu'en livre, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, P. Vigier, la partie du Vaucluse à laquelle appartiennent la plupart des communautés suivies, se range dans le type que l'auteur a dénommé "Donzère" par référence à sa grille de communes types, et qui se caractérise par cette mise en contact d'une petite paysannerie nombreuse et d'une grande propriété importante. On peut même retrouver sur sa carte les nuances auxquelles nos sondages obéissent : avec Lacoste, village du Luberon se rencontrerait le type "Bourdeaux" qui laisse une part sensiblement plus importante, et somme toute prédominante, à la moyenne propriété (50 % du terroir aux propriétaires de 5 à 25 hectares).

Peut-on extrapoler à partir de ces quelques données ? On peut au moins tirer un certain nombre de suggestions précises du mémoire de M<sup>me</sup> Peyrard sur la vente des biens nationaux en Vaucluse : les cartes qu'elle a dressées des grosses ventes (biens de plus de 20.000 livres) délimitent assez nettement la zone de la grande propriété : depuis le nord de l'actuel département (Bollène, Mondragon, Serignan, Travaillon, Cairanne, Piolenc et jusqu'à Orange), puis jusqu'à Avignon en passant par Caderousse, Courthézon ou Védène. A l'est, cette aire englobe la région de Carpentras : Monteux, Pernes, Loriol, Blauvac ; au sud, à part Avignon et son terroir, elle individualise des centres tels que L'Isle, Jonquerettes, Caumont, Cavaillon et Robion. Ainsi se délimite assez strictement par la

plaine du Comtat, le Vaucluse des grandes propriétés vendues en biens nationaux. Le district d'Apt et plus encore la région de Sault apparaissent sur cette carte comme des blancs quasi absolus, à quelques taches près (Saint-Saturnin, Gargas).

Il n'est pas imprudent, sans doute, même en faisant la part de l'événementiel révolutionnaire (poids plus ou moins grand de l'émigration suivant les sites), de nous fier aux suggestions de cette carte pour conclure sur la physionomie d'une zone où la grande propriété garde à côté d'une propriété déjà très morcelée des positions solides. Est-ce à dire qu'elles ne soient pas ébréchées au XVIII<sup>e</sup> siècle ? La carte proposée par P. Vigier près d'un siècle plus tard suggère quelques "clairières" dans le morcellement des terres, et singulièrement en Bas-Comtat, entre Avignon, Cavaillon et L'Isle, comme à l'est de Carpentras dans la région de Mormoiron : aires de petite propriété émiettée prédominante du type "la Frette" dans son codage. Nous n'en avons pas rencontré l'équivalent dans nos sondages, il est vrai discontinus, mais nous en connaissons au XVIII<sup>e</sup> des exemples, sur l'autre rive de la Durance (ainsi Graveson).

Si le mouvement d'émiettement a commencé, c'est en tous cas de façon encore naissante dans les sites comtadins que nous suivons, ou du moins sans qu'il ébrèche encore les positions de la grande propriété. Au nombre global des propriétaires, il ne semble pas qu'il y ait de grandes modifications, et avec toutes les précautions requises nous serions tentés d'extrapoler à partir des chiffres de possédant-biens que nous propose le village de Lacoste.

	1735	1765	1791-95	1830
Nombre de propriétaires .....	142	—	150	232
Nombre d'habitants .....	—	432	542	633

Le mouvement de la propriété ne suit les incitations de la démographie qu'à partir de la Révolution.

Localité	Auteur de la monographie	Clergé	Noblesse	Bourgeoisie		Artisans	Paysans		Forains		Divers
				urbaine	villagesois		ménagers	travailleurs	ménagers	travailleurs	
Aubignan	Lombardi	1,7	28,3	13	4,3	4,5	42,5		4		
				= 17,3							
Carpentras	Frizet	10	28	7		24	23		6		indéterminés 2,8
Châteauneuf-Calcernier	Geniest	9,4	30,6	9	8		34,8				
				= 17							
Lacoste	Vovelle	0	6	1	17		42	14	11		
							= 56				
L'Isle-sur-Sorgue	Guigue	14	34	> 10			4,4				
Lourmarin	Sheppard	0,01	12,95		35,44	10,6	28,67	11,1	1,1		indéterminés 0,1 communaux 0,06
							= 39,77				
Mirabeau	Roubaud	0	20	8	12		23	20	12	1	
							= 43		= 13		
Pernes	Bressy	2,6	38,2	14,7		7,1	15,3	1,8			indéterminés 10 communaux 10
							= 17,1		4,3		
Pertuis	Combes	4,3	11,5	19,4		8,4	11	14	14		veuves 15,7
							= 25				
La Tour-d'Aigues	Lezaud	0	4,4	1	36,5	5,5	20	17	4,4		indéterminés 11
				= 37,5			= 37				

Appropriation du terroir par groupes sociaux

Telle considération amène à poser le problème des non-propriétaires et de leur part dans la population agricole. Toujours à Lacoste, on peut estimer, au début de la Révolution, que seuls 12 % des "ménagers" et 25 % des travailleurs de terre sont totalement dépourvus de biens. Il est plus délicat d'extrapoler sur ce point à partir d'un cas qui n'est pas pleinement typique, mais on doit retenir la suggestion pour ce qu'elle vaut : relative rareté d'un salariat totalement dépourvu de propriété, le statut du travailleur par ailleurs propriétaire parcellaire prévalant dans les 3/4 des cas à peu près.

Pour clore sur cette rubrique, on doit poser la question des terres non appropriées, en l'occurrence les communaux. Dans le Bas-Comtat, comme dans la moyenne Durance, leur place semble bien être limitée : le terroir semi montagnoux de Lacoste, pour moitié dans le Luberon, donnant avec 34 % de terres en communaux un maximum sans doute qui ne se rencontre pas dans la plaine : à Lourmarin, selon Sheppard, leur place est infime (0,06 %) ; à Pernes, ils représentent cependant 10 % du terroir. Dans beaucoup de cas, pomme de discorde entre seigneurs et communautés, le sort de la "montagne" a bien souvent été réglé déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> où nous nous plaçons au profit de l'un ou l'autre des protagonistes.

Ce qui a jusqu'alors été présenté en termes de dimensions de la propriété, impose, on s'en doute, une personnalisation des rôles, sous forme d'une ventilation de la part des terres qui revient aux paysans, aux nobles et privilégiés, comme aux bourgeois.

Le tableau que nous présentons de cette répartition pour la dizaine de communautés suivies appelle quelques commentaires.

Par référence à l'ensemble voisin de la Provence, la part des privilégiés semble relativement considérable dans le Bas-Comtat : sur 5 communautés qui s'y trouvent le score le plus bas (Aubignan) est de 30 % du terroir (1,7 clergé, 28,3 noblesse) mais on rencontre 40 % dans deux sites : Carpentras (38 % soit 10 + 28 %) et Pernes (2,6 + 38,2) et autour de 50 % dans deux autres : Châteauneuf-du-Pape (48 % soit 9,4 + 38,6) et L'Isle-sur-Sorgue (48 % soit 14 + 34 %). En Luberon et dans la

moyenne Durance, cette implantation apparaît sensiblement plus restreinte évoluant de moins de 5 % (La-Tour-d'Aigues 4,4 %) à 20 % (Mirabeau), en passant par des scores intermédiaires de 6 % (Lacoste), 13 % (Lourmarin), 16 % (Pertuis). Peut-on extrapoler à partir de ces sites ? Le cas de la moyenne Durance peut nous rendre prudents, où nous connaissons dans d'autres communautés voisines de très fortes présences nobiliaires (les Bruny petitement représentés à La-Tour-d'Aigues possèdent la moitié du terroir voisin de La-Motte-d'Aigues. Et l'on peut songer aussi aux Forbin à Villelaure).

Toutefois, ce qui peut nous conforter dans notre appréciation générale est la cartographie des ventes de biens nationaux dans le Vaucluse, déjà publiée (*Atlas historique de la Provence*) d'après les relevés de Cl. Mesliand, affinée par les recherches de M<sup>me</sup> Peyrard. Les biens des privilégiés, presque absents ou totalement absents dans la partie nord-est du département (Haut-Comtat et région de Sault) sont très inégalement implantés dans le bassin d'Apt, le Luberon et la moyenne Durance, présentant le tableau contrasté d'une majorité de communautés où leur part est infime et de quelques secteurs où elle peut être relativement très forte. Les plus fortes implantations continues se rencontrent dans la plaine du Comtat, de Cavaillon à Bollène, avec certains sites où les taux sont particulièrement élevés : autour de L'Isle-sur-Sorgue, de Carpentras, de Beaumes-de-Venise, ou de Vaison. Les cartes de M<sup>me</sup> Peyrard permettent de nuancer le tableau en distinguant entre les deux responsables virtuels : noblesse ou clergé. C'est très nettement dans le Bas-Comtat que se concentre la grande propriété du clergé autour de certains centres : Avignon, Caumont, Cavaillon, L'Isle, Pernes, Carpentras, Orange, Caderousse, Bollène. Par contraste, la grande propriété ecclésiastique est quasi complètement absente du Haut-Comtat comme de la viguerie d'Apt. La carte ici confirme les données ponctuelles de nos monographies. Celles-ci, en effet attribuent au clergé dans les sites du Comtat un pourcentage sensiblement supérieur à ce qu'on rencontre dans la Provence voisine (exception faite du pays d'Arles) et qui se situe autour — ou au-dessous de 5 à 6 % ; c'est d'ordres de grandeur de 10 à 15 % que l'on traite généralement ici, de Carpentras à L'Isle ou à Châteauneuf. Au contraire, dans la moyenne Durance, les ordres de

grandeur sont bien souvent infimes. Au contraire, la carte de M<sup>me</sup> Peyrard témoigne que la grande propriété nobiliaire, pour se trouver également en majorité dans le Bas-Comtat, n'est pas totalement inconnue, il s'en faut, dans le district d'Apt.

La propriété privilégiée n'est pas la seule qui limite le faire-valoir paysan : une place non négligeable doit être faite à ce que nous appellerons la propriété "bourgeoise". Dans 9 cas sur 10, sa part est supérieure à 10 % du terroir ; en Bas-Comtat elle semble être généralement du 1/6<sup>e</sup>, 15 % plus ou moins des terres ; dans la moyenne Durance, elle peut s'élever sensiblement plus haut ; c'est plus du tiers des terres que détiennent les bourgeois et gens de professions libérales à Lourmarin (35 %) ou à La-Tour-d'Aigues (37,5 %), 20 % encore à Pertuis. Si on leur adjoint, peut-être un peu artificiellement les artisans de village — qui ne sont point agriculteurs, mais souvent font valoir par eux-mêmes — le pourcentage cumulé peut s'élever à des records de l'ordre de 46 % à Lourmarin, 43 % à La-Tour-d'Aigues. Ici le rival du paysan serait plus encore un roturier "bourgeois" que le noble ou l'abbaye. On notera d'ailleurs que là où la propriété nobiliaire est relativement écrasante, l'implantation bourgeoise est comprimée et discrète, et inversement. La rivalité se place aussi entre bourgeois et noble : et le contraste précédemment relevé entre Bas-Comtat et moyenne Durance en est la traduction géographique. Mais une autre question se pose, qui est de l'ambiguïté du terme de "bourgeoisie". Il semble légitime d'y englober les "bourgeois" auto-définis, vivant noblement, les notables du bourg (notaires, médecins, procureurs) comme les négociants, le cas des artisans devant être disjoint. Mais la distinction moyenne est sans doute entre bourgeoisie locale et bourgeoisie allogène, entendons celle, de plus haute volée bien souvent, des villes voisines, et parfois même éloignée, traduction de la colonisation du terroir par les milieux urbains. Là où la distinction a pu être faite, il semble bien que dans la plaine du Comtat, la bourgeoisie extérieure l'emporte sur les notables du bourg : 13 % contre 4 % à Aubignan, 9 % contre 8 % à Châteauneuf-du-Pape. Le problème de l'aire d'influence de certains milieux urbains (Carpentras ou Avignon) devrait être posé ; notre piquetage est trop discontinu pour que nous puissions le traiter ici, mais nous le retrou-

verons sous la Révolution. Ce qui reste d'ores et déjà frappant, est la place que la moyenne Durance, en dehors sans doute de ces aires d'implantation, et très inégalement touchée par celle d'Aix-en-Provence, réserve aux bourgeoisies proprement locales : à La-Tour-d'Aigues, la bourgeoisie "foraine" n'enlève que 1 % des terres contre 36 % aux bourgeois locaux, à Lourmarin ce sont les "Messieurs" du bourg, comme plus médiocrement à Lacoste (respectivement 1 et 17 %) qui l'emportent sans concurrence.

Telle remarque nous introduisant, sans trop anticiper encore, à la confirmation de la vitalité de ces micro-bourgeoisies de bourgs et de petites villes dont on connaît l'importance depuis les études de Maurice Agulhon sur le village urbain provençal.

Reste la propriété paysanne, qu'il s'agisse des paysans du lieu ou des "forains" c'est-à-dire des paysans des terroirs voisins généralement. On peut, dans le tableau que nous avons dressé, leur adjoindre — mais avec précautions — la part qui revient aux communaux, ce secteur non approprié dont ils ont la disposition, comme sans doute, une part non négligeable de ce qui revient aux "indéterminés" et parmi eux aux "veuves". Le tableau ici fait apparaître un contraste certain entre Bas-Comtat d'une part, Luberon et moyenne Durance de l'autre.

Dans le premier ensemble, la part paysanne est constamment inférieure à la moitié des terres, tournant autour de 40 à 45 % dans trois cas sur cinq, s'abaissant à 32 et 33 % à Carpentras et Châteauneuf-Calcernier. Si cette faiblesse s'explique sans peine à Carpentras, terroir d'un site proprement urbain, Châteauneuf semble bien le cas type d'une colonisation — nobiliaire et bourgeoise — très forte : et finalement le cas de Pernes-les-Fontaines n'est pas très différent. Bas-Comtat d'une paysannerie tenue en échec, minoritaire assez sensiblement : telle image nous semble devoir être retenue. Il en va autrement dans la viguerie d'Apt : seul Lourmarin ne laisse pas aux paysans la moitié du revenu foncier (41 %), mais on notera la place de l'artisanat du village qui, dans ce bourg d'industrie textile, fait une part importante au type mixte du tisserand-paysan, et qui doit rétablir l'équilibre. Ailleurs, et même à Pertuis, centre urbain cependant, les paysans possèdent plus de la moitié des biens-fonds : faible majorité souvent, mais qui se précise lorsqu'on monte dans la "montagne"

— entendons en Luberon — puisque les paysans de Lacoste détiennent plus des 2/3 des terres du village. La viguerie d'Apt est plus conforme au modèle le plus courant en Provence que la plaine voisine du Comtat.

Ces données inévitablement sommaires sur l'appropriation sociale du sol demandent, on s'en doute, à être corrigées ou nuancées par la considération du faire-valoir indirect, c'est-à-dire de l'exploitation.

Nos connaissances, sont sur ce point plus diffuses : les documents fonciers étant généralement muets, c'est chez les notaires, dans les baux à ferme et à loyer que l'on doit chercher sa pâture, par un relevé dans les minutes des baux de "mègerie" et d'"arrentement" puisque c'est ainsi que le langage méridional désigne les contrats de métayage d'une part, de fermage de l'autre. Telle enquête est à la fois très enrichissante par la précision des clauses et stipulations de ces baux, et rendue délicate par la diversité des pratiques ou les nuances du vocabulaire : c'est ainsi qu'à Pernes, où le notarial a été amplement traité par M<sup>me</sup> Bressy, le terme de mègerie ne se rencontre pas, mais dans tout ce qui passe sous le terme d'arrentements, il semble bien que de nombreux baux à part de fruit figurent. Quoi qu'il en soit, l'étude a pu être menée dans quelques sites : et l'on peut déjà en extraire quelques suggestions.

A Mérindol que nous avons suivi dans la seconde moitié du siècle, on rencontre 70 contrats d'arrentement pour 30 contrats de mègerie. La mègerie plus courte — baux de 4 ans dans 80 % des cas — l'arrentement plus stable, puisque les contrats y sont supérieurs à 4 ans dans 60 % des cas, montant à 6 ans dans 3 cas sur 10, à 9 ans dans 2 cas sur 10. La différence des deux systèmes ne s'exprime pas uniquement en termes de stabilité mais aussi de technique agraire proprement dite : l'interdiction pour le méger de "restoubler" c'est-à-dire de cultiver deux ans la même terre en supprimant la jachère étant sans doute l'un des blocages de ce système cultural. L'équilibre rencontré à Mérindol est assez comparable aux pratiques que R. Baehrel a analysées, sur une bien plus grande échelle, dans le cadre global de la Provence. On aimerait savoir dans quelle mesure on peut extrapoler à partir du cas de Mérindol : d'autres monographies nous y aident. A La-Tour-d'Aigues, 2/3 des baux sont en arrentement, à Mirabeau

et Beaumont le rapport s'élève aux 3/4 : c'est ce rapport, 3 baux à ferme pour un en mélayage qui se retrouve à Pertuis, avec cette précision que l'étude de M. Combes, suivie précisément dans la seconde moitié du siècle, nous permet de sentir une évolution nette : entre 1785 et 1791, il y a moins de 1 contrat de mègerie pour 10 contrats d'arrentement. Le système évolue donc : on note aussi que dans ces sites, la fréquence maximale est de 6 ans, et que les baux à 9 ans tendent à se répandre : assouplissement à coup sûr d'un système dont la décourageante précarité était relevée, et tranchait même avec la pratique en Provence voisine. En provisoire conclusion, on peut donc dire que si le faire-valoir direct l'emporte, et secondairement un faire-valoir mixte, les conditions mêmes du faire-valoir indirect pèsent assez lourdement sur l'équilibre social des communautés. A Lacoste, on note que la plus grosse exploitation, que le marquis de Sade donne à bail à un ménager de Bonnieux, est la ferme seigneuriale à laquelle s'adjoint l'exaction des droits seigneuriaux. A Mirabeau et Beaumont, où les Mirabeau ont tenté par voie de défrichement d'établir de nouvelles métairies, c'est par le biais de l'exploitation seigneuriale que subsiste la mègerie. Elle donne lieu à la mise en place d'un intermédiaire, en la personne du fermier général du seigneur, qui n'est point son régisseur, mais qui se spécialise dans la perception des revenus et des droits en nature : c'est un bourgeois de La-Tour-d'Aigues qui, dans le cas présent, tient ce rôle.

Ces quelques données relatives à l'exploitation nous amènent à passer de la structure agraire aux masses de cultures et aux façons culturales.

b) *Cultures et masses de culture - techniques agricoles.*

Connaitre l'économie rurale au XVIII<sup>e</sup> siècle, ou du moins à la fin du siècle, peut se faire par plusieurs approches. Il y a bien sûr les données des premières statistiques, ainsi celle de Pazzis pour la période impériale, à partir de laquelle il peut être légitime d'extrapoler régressivement. Puis nous avons traité les données qualitatives et descriptives, mais parfois riches du dictionnaire d'Achard pour 1787, qui signale dans plus des 2/3 des communes les productions et cultures pratiquées : tout ceci fournit les éléments d'un survol qui ne dispense pas d'approfondir localement.

Il semblerait plus légitime de mener l'enquête au niveau des terroirs, à partir du dénombrement des parcelles et de leurs cultures que fournissent cadastres et états de sections : ce qui ne va point, on le verra, sans poser d'autres problèmes. Enfin les documents notariaux apportent sur certaines cultures précises des détails que l'on ne trouve pas ailleurs (plans de safran dans les inventaires) et sur les façons culturales comme sur l'outillage agraire des détails irremplaçables.

Que peut-on tirer de ces trois approches concurrentes et complémentaires ?

	Terres labou- rables	Vignes	Prés	Hermas	Divers
Lacoste .....	48	3,5	2	16	La Montagne 34
Lourmarin .....	48	18	8,6	15,9	vergers 8,6
Mirabeau .....	69	2,5	1	24	vergers 4,5
La-Tour-d'Aigues .....	15	27,5	8,6	9	vergers 6
	+ 34				
Pernes .....	76	6,6	1	6	vergers 8,5
		+ 1,6			
Aubignan .....	75	8,2	3	13,5	jardins 0,1

Répartition des cultures dans quelques terroirs du Vaucluse au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après les cadastres.

Partons — au ras du sol — des données des cadastres et matrices de la contribution foncière. Sur la demi-douzaine de terroirs qui constituent ici notre échantillon, on relève sans étonnement, des physionomies différentes en fonction des conditions naturelles. La forêt ou la montagne occupe une part importante du terroir en Luberon, ou dans les zones boisées de la moyenne Durance : 50 % à Lacoste, 24 % encore à Mirabeau. Ailleurs, et surtout en Bas-Comtat, la part des terres vaines et vagues — que nos

documents dénomment "hermas" suivant le terme provençal, est sensiblement plus réduite, Pernes offrant un cas de culture très poussé avec 6 % seulement d'hermas. On doit mettre la faiblesse de cette proportion en rapport avec la place généralement faible (sauf dans la montagne) des communaux, place infime à Pertuis par exemple, comme à Lourmarin. Les documents cadastraux ventilent le reste des terres en différentes rubriques : terres labourables, vignes, prés arrosables, vergers, jardins. Cela ne va pas, bien souvent, sans ambiguïté : et tel terroir comme celui de Pernes présente une catégorie non négligeable de vignes plantées de vergers, ce qui correspond aux réalités concrètes de la mise en culture. En général, la part des vergers doit se trouver minorée sur ces estimations. Prenons-les toutefois pour ce qu'elles nous apportent, quitte à en critiquer les données. Les terres labourables l'emportent, on s'en doute, de beaucoup avec des pourcentages qui oscillent entre moitié (Lacoste, Lourmarin, La-Tour-d'Aigues) aux 3/4 (Pernes ou Aubignan). Mais leur part peut être réduite pour plusieurs raisons : par la persistance de l'inculte (l'hermas), ou par le développement déjà poussé des vignes. C'est ainsi qu'à Lourmarin les vignes représentent 18 % de l'ensemble, à La-Tour-d'Aigues 27,5 %. Ce sont là les taux les plus élevés que nous rencontrons : en Bas-Comtat (Pernes ou Aubignan) la vigne occupe un peu moins de 10 % du terroir...

La quatrième de ces grandes rubriques est tenue par les vergers dont on ne précise pas souvent la nature, mais où l'olivier doit dominer devant les amandiers et arbres fruitiers. A Pernes, ils occupent 8,5 % du terroir plus 1,6 % en vignes complantées d'arbres : c'est le taux le plus élevé que nous rencontrons, mais, ailleurs, 5 à 10 % semble une norme fréquente. Enfin les prés arrosables, qui dans la hiérarchie foncière tiennent le premier rang par leur valeur, représentent une quantité parfois faible, mais localement plus développée, particulièrement dans la moyenne Durance ; près de 10 % à La-Tour-d'Aigues ou à Lourmarin. Il y aurait lieu de présenter, comme la plupart des monographies suivies l'ont fait, la ventilation sociale de l'appropriation de ces différentes catégories de cultures. On constate en général, que la noblesse accapare certaines catégories sélectivement (les bois) mais a pour le reste une palette plus riche ou plus valorisée dans l'ensemble que celle des paysans : disputant aux

bourgeois une place prépondérante, parfois de façon écrasante dans la possession des prés arrosables et des vignes. La propriété paysanne est moins riche, faisant plus de part à l'inculte, aux hermas, mais elle témoigne chez les exploitants même modestes d'un souci constant d'associer cependant des cultures diversifiées : il n'est guère de ménager qui ne possède quelques vignes outre les terres arrosables, même s'il accède fort peu à la possession des prés arrosables.

Cette ventilation globale est à la fois utile — elle attire notre attention sur l'importance, déjà, de la vigne et des vergers —, et sans doute insatisfaisante. Même si l'on signale par exemple les chènevières dans un certain nombre de cadastres, nous ne pouvons pas accéder à la diversité des cultures pratiquées sur des terres labourables. Il nous faut pour cela consulter les baux chez le notaire, souvent très précis sur les façons culturales, comme nous pouvons aussi — ce qui semblera peut-être légitime dans le cadre du survol synthétique que nous opérons — nous contenter du paysage d'ensemble que livrent les sources statistiques imprimées fin de siècle, statistiques de Pazzis ou dictionnaire d'Achard.

La cartographie que nous avons réalisée des indications fournies par le dictionnaire d'Achard ne peut que livrer un tableau semi-impersonnel. Il est cependant déjà assez suggestif des différenciations régionales à l'intérieur du paysage de ce qui correspond au Vaucluse actuel. En survol global, on sera frappé sans doute de l'évidente réalité d'une polyculture très générale associant en tous lieux des cultures variées. La triade méditerranéenne traditionnelle — blé, vigne et olivier — prouve son existence dans toute la région. Des nuances toutefois apparaissent. Si le Bas-Comtat est riche en grains, et l'on précise qu'il s'agit de froment, c'est au sein d'une nébuleuse de productions très diversifiées : l'importance des grains s'accroît lorsqu'on va vers l'est, quittant la plaine pour le plateau ; des terroirs comme Bedoin, Villes, Blauvac, Methamis sont signalés sous ce rapport, de même que la viguerie d'Apt réserve une place plus importante que le Comtat à cette production de base. C'est dans le Luberon (Blioux, Saint-Pantaléon), comme, au nord-est, au nord de Vaison puis dans la région de Saull, que l'on voit les blés céder la place au seigle, mieux adapté à ces sols comme à ces climats : mais la coexistence du blé et du seigle

commence au revers du plateau de Vaucluse, au nord du bassin d'Apt. Si les grains se rencontrent, avec ces nuances, en tous lieux, on serait tenté d'en dire autant de la vigne : notre carte la signale du nord au sud du Comtat, de Valréas à Cavaillon, comme elle tient une place importante dans la vallée de la moyenne Durance et le bassin d'Apt.

Seuls, le Haut-Comtat et la région de Sault ne lui font pas de place. Mais sur la base de ce fonds de carte assez uniforme, des nuances sensibles apparaissent en termes d'appréciations qualitatives, les bons vins, renommés et prisés sont signalés, de Rasteau à Beaumes-de-Venise ou Châteauneuf, ce sont les vins du Comtat, entre Vaison et Montfavel. Dans la viguerie d'Apt, où les sites de production sont aussi nombreux, des notations non plus louangeuses, mais parfois défavorables : ainsi à Roussillon par exemple, où l'on signale des vins médiocres et qui ne tiennent pas.

La carte de l'olivier suggère une implantation à la fois également très générale et en même temps déjà plus structurée. La plaine du Rhône — de La Palud à Avignon — ne semble pas lui réserver une place très importante, et par ailleurs les régions de plateaux montagneux du nord-est ne l'accueillent pas : on signale son absence à Sault comme à Monieux, Saint-Trinit ou Aurel. Mais sa présence se fait universelle dans la bande intermédiaire qui de Vaison à Beaumes, Carpentras et Pernes rejoint la rive de la Durance. Il est également omniprésent dans la plaine de la Durance comme dans le bassin d'Apt.

Là où nous voyons apparaître des différenciations plus suggestives, c'est au niveau des cultures et des productions plus spécialisées et souvent déjà spéculatives. Peut-on ranger sous cette rubrique les cultures arbustives d'une part, les cultures maraîchères de l'autre ? On signale des vergers presque partout et jusque sur les hauteurs (Savoillans) mais en fait les grappes les plus continues se situent entre Piolenc et Vaison, puis au nord de Carpentras, de Beaumes à Malaucène et Mormoiron, enfin de Pernes à Cavaillon : aire intermédiaire que l'implantation de l'olivier nous a appris à reconnaître, mais on cite aussi nombreux les vergers du bassin d'Apt. On précise parfois la nature des plants : amandiers souvent, ou cerises ou figues à Caderousse par exemple.

Si "des spécialités" se révèlent ainsi déjà dans le domaine des cultures arbustives de terroirs que l'on nous décrit parfois (Pernes ou L'Isle) comme de véritables vergers, il en va de même a fortiori pour les cultures maraîchères. Ici, sans doute, il devient plus difficile, partant d'une source descriptive non systématique de distinguer ce qui est du domaine de la production légumière pour la consommation locale, de ce qui est l'objet véritable de spéculation ; mais l'aire des légumes renommés est bien celle qui, commençant au nord à Piolenc, Serignan et Seguret, conduit, là encore en suivant les chemins du Comtat fertile à Beaumes, Pernes puis Cavaillon, cependant qu'une seconde localisation se dessine entre Lauris et la vallée d'Aigues, en passant par Cadenet et Ansouis. Cavaillon est justement renommé : on cite ses productions d'artichauts, de pois et d'ail ; un marché tourné vers l'extérieur existe déjà. Le semis des vergers et des légumes nous offre déjà le fond de carte des sites où nous rencontrons les cultures spéculatives proprement dites.

On doit réserver une place particulière au mûrier et à l'élevage du ver à soie qu'il permet ; de toutes ces spéculations, c'est sans doute la plus connue. Ici, des grappes d'implantation se dessinent, autorisant une carte plus précise : de Valréas au nord, à Sablet au sud, de Piolenc à Entrechaux, la densité paraît exceptionnellement forte dans la partie nord de l'actuel département, mais on retrouve aussi la bande Pernes - Cavaillon - Caumont, comme on voit la culture du mûrier attestée dans tout le bassin d'Apt, d'Oppède à Villars et dans la moyenne Durance, de Lauris à Pertuis. Le mûrier, spéculation sans doute, mais l'une des plus diffuses et les plus répandues.

La carte est plus rassemblée, de ce que nous appellerions les plantes industrielles : qu'il s'agisse dans ce tableau des années 1780 des spéculations d'hier, ou de celles du jour... Dans les productions anciennes, on ne voit quasi plus parler des chènevières (Beaumont d'Orange) cependant rencontrées bien souvent sur les cadastres ; mais peut-être le silence n'est-il ici que le reflet d'une pratique trop universelle, dans ses médiocres dimensions, pour être relevée. On parle au passé du tabac, longtemps spéculation fructueuse, jusqu'à ce que l'intervention royale en Comtat fit

interdire cette source d'approvisionnement d'une active contrebande ; mais on garde, au nord d'Orange, le souvenir de la place qu'il a tenue à Mornas ou à Piolenc. Pas encore du passé, plus tout à fait de l'avenir, la culture du safran est attestée dans deux sites assez bien regroupés : Sainte-Cécile, Lagarde-Paréol, Sérignan et Cairanne au nord-ouest de l'actuel département, puis dans les communautés autour de Carpentras (Monteux ou Mazan). C'est dans cette dernière zone que l'on voit déjà apparaître la spéculation d'avenir : la garance, signalée à Monteux, à Pernes et à Châteauneuf-de-Gadagne, à proximité donc de ces paluds où le Persan Althen en a introduit la culture, moins de 30 ans auparavant, comme on le rappelle sur les notices villageoises. Dans cette carte des productions spéculatives, la zone Est — la viguerie d'Apt —, ne se porte pas encore preneuse et la localisation reste encore strictement limitée à une partie du Bas-Comtal.

Telle carte, dans ses traits généraux, annonce d'assez près, sans qu'on s'en étonne, celle que les premières statistiques permettent de proposer plus strictement en 1815 (Pazzis). Elle nous laisse sur l'impression d'un secteur à la fois uniforme (la trilogie des productions de base, élargie peut-être au mûrier) et d'un monde en voie de diversification par la percée qu'y font certains secteurs, et certaines productions.

Ce bilan à la fois naïf et indispensable devrait naturellement nous introduire à un développement sur les techniques agraires et les façons culturales. Disons qu'en l'état actuel de la recherche, il ne peut se réduire qu'à quelques notations inévitablement impressionnistes. Avant les statistiques du premier XIX<sup>e</sup> siècle, nous sommes ici réduits bien souvent aux mentions, d'ailleurs précieuses, des sources notariales : des inventaires qui nous font pénétrer dans la demeure d'un paysan pour expertiser son matériel, son train de culture, ses bêtes et ses semences, aux baux qui stipulent souvent très minutieusement la nature et le calendrier des façons culturales. Ce que nous pouvons en tirer en l'état actuel, est trop connu peut-être pour qu'on s'y attarde vraiment : région d'assolement biennal, où le problème de l'engrais est vital pour les cultures précises, de faible cheptel (rareté des chevaux et des bovins — dominance des moutons, des ânes et des mulets), d'agriculture à la main où la houe et le liche

l'emportent, où l'araire se rencontre du moins dans nos inventaires paysans, à l'exclusion de la charrue. Mais la révolution de la garance n'a pas encore eu lieu qui imposera les labours profonds et les amples attelages. L'agriculture expérimentale, c'est chez Arthur Young que l'on peut la rencontrer : dans la description qu'il esquisse au passage du domaine modèle des Bruny à La-Tour-d'Aigues. Mais telle image reste ponctuelle, même si l'impression d'ensemble demeure celle d'une agriculture qui bouge au niveau de la production, les techniques sont inchangées.

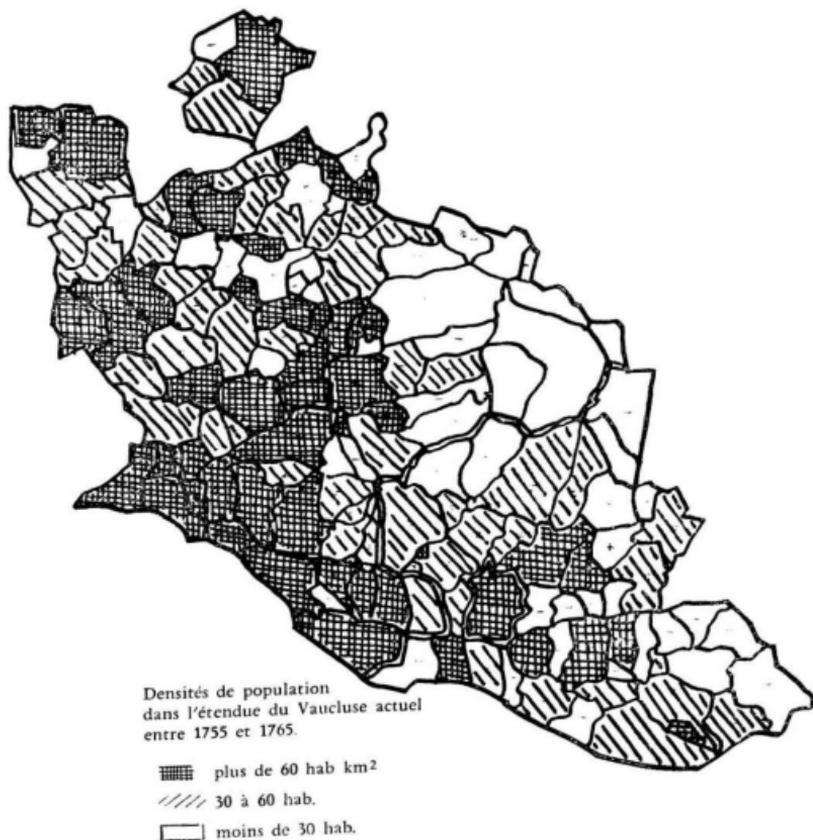
## II. SOCIÉTÉ ET DÉMOGRAPHIE (ESSENTIELLEMENT DANS LE MONDE RURAL).

Les quelques données qui ont été rassemblées sur les structures agraires et l'économie rurale, nous conduisent à une approche plus proprement sociale — en tentative de survol des structures et des relations dans leur ensemble ; tentative ambitieuse, ou du moins prématurée, mais pour laquelle les matériaux actuellement rassemblés permettent déjà quelques ouvertures.

### a) *Peuplement et démographie.*

Telle qu'on peut la proposer à partir des dénombrements comtadins de 1755, ou pour la partie provençale, des données du dictionnaire d'Expilly, la carte du peuplement des régions considérées est à la fois sans surprise — les données de base en sont connues et publiées de longue date — et en même temps reste très suggestive par ses contrastes. On y voit fort nettement apparaître les zones de fort peuplement — plus de 60 habitants au kilomètre carré, voire plus de 100, qui de Bollène à Orange, puis continuellement de la plaine de Carpentras à la vallée de la Durance entre Avignon et Cavaillon, individualisent la vie de prospérité du Bas-Comtat. Un pôle secondaire se dessine de part et d'autre du Luberon, dans le bassin d'Apt et la moyenne Durance, entre Apt d'une part et la vallée d'Aigues de l'autre.

Par contraste, on individualise sans peine les relatifs déserts humains du haut pays qui, de Saint-Léger aux portes de Vaison, jusqu'à Beaumont-de-Pertuis sur la Durance, en passant par le pays de Sault, introduisent à un tout autre monde.



Pour être connues de longue date, ces données n'en amènent pas moins à rappeler les traits essentiels du peuplement de la région, que nous réduisons volontairement à deux : un fort degré d'urbanisation, mais d'autre part, et sans que cela fasse vraiment contradiction, une très forte densité d'occupation du sol, qui se traduit par l'importance et la précocité de la dispersion intercalaire au terroir.

Fort degré d'urbanisation ? La statistique, même sommaire ou approchée que nous pouvons proposer d'après les dénombrements comtadin de 1755 et provençal de 1765, prouve bien qu'ici le village médiocre, entendons de moins de 500 habitants est une réalité minoritaire, comme on peut en juger en Comtat, et (mais dans une moindre mesure) dans les vigueries d'Apt et la région de Sault :

0 500 1000 1500 2000					2500 3000 3500 4000 4500 5000 5500 6000								+ de 6000	
A	27	26	17	6	3	2	3	1	3	1	1	1	Avignon	: 22800
					= 16								Orange	: 6925
%	30	29	19	6	16								Cavaillon	: 8200
B	26	12	6		3	3		1			1		Carpentras	: 11600
					= 8								= 4	
%	50	23	11		15									

A : Comtat ; B : Apt et pays de Sault.

Nous nous trouvons bien, suivant le schéma proposé par Maurice Agulhon, dans un monde où la réalité du bourg urbanisé ou de la petite ville sont particulièrement apparentes, puisque plus de 40 % des agglomérations du Comtat, 26 % encore dans les régions d'Apt et de Sault, dépassent 1.000 habitants ; taux, au moins dans le Comtat, sensiblement supé-

rieur à ce que l'on rencontre même dans la plus grande partie de la Provence. Mais le vocabulaire social vient confirmer ce que suggèrent les chiffres.

La synthèse récente que nous avons été amené à présenter sur "Villes, bourgs, villages en Provence et en Comtat au XVIII<sup>e</sup> siècle" a utilisé les dénominations employées par le dictionnaire d'Achard à la fin de l'Ancien Régime pour caractériser les lieux-dits présentés ; ce recours au test du vocabulaire social est en l'occurrence éclairant.

Avec 27 % de "villes" et de "bourgs" sur l'ensemble des lieux-dits, soit 12,7 % de villes et 14,2 % de bourgs, le Comtat présente l'un des taux les plus élevés, qui n'est dépassé que par la région toulonnaise, mais n'est pas même égalé par la Basse-Provence occidentale : ces taux sont très sensiblement supérieurs à la moyenne provençale, 16,3 %, décomposables entre 9,2 % de villes et 7,1 % de bourgs. Complémentairement, on s'explique que la part des "villages" déclarés tels, soit sensiblement moindre en Comtat que dans la moyenne provençale : 36 % contre 46 %. Mais cette statistique, qui peut paraître naïve fait apparaître également que la part des écarts est sensiblement plus forte en Comtat que dans la moyenne provençale : 21 % contre 7,7 %. C'est mettre en évidence l'importance des bastides au terroir de ces gros bourgs ou de ces petites villes encloses au réseau si dense.

Ce phénomène de dispersion au terroir commence à être étudié : certaines des monographies dont nous rendons compte y ont été attentives. C'est ainsi qu'on dénombre au terroir de Pernes, au cadastre de 1735, près d'une centaine de "granges", 94 pour être précis ; c'est-à-dire de bastides dont plus de moitié (54) appartiennent à des nobles, et une dizaine à d'autres notables roturiers qui y logent leur granger, les ménagers ne possédant pour leur part qu'une vingtaine de ces corps d'exploitation. De notre côté, nous avons pu montrer qu'à Lacoste pour 66 % de demeures au village, concentrant 62 % de la population, il en est 34 % au terroir, regroupant 38 % des habitants entre l'an IV et l'an IX. Moitié déjà des ménagers résident alors "à leur campagne" et 42 % des domestiques agricoles, cependant que le village concentre les travailleurs de terre, les artisans et les notables.

A ce niveau, l'étude du peuplement débouche directement sur celle des structures sociales. Avant de s'y engager toutefois, on doit au moins poser le problème des tendances et de l'évolution de la démographie de l'aire considérée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Disons que cette étude reste à ce jour pour l'essentiel à faire : nous ne disposons pas pour le Comtat de l'équivalent de ce que nous offrent pour la Basse-Provence les courbes de la thèse de R. Baehrel, ou les études monographiques qui y sont actuellement dirigées par M. Terrisse. C'est d'autant plus regrettable que les données plus sommaires dont nous disposons laissent déjà soupçonner, à l'époque moderne, une explosion démographique exceptionnelle, qui explique les densités également exceptionnelles que nous rencontrons. C'est du moins ce qui ressort pour la viguerie d'Apt des travaux devenus classiques du regretté Edouard Baratier, qui en fait l'un des sites où s'enregistre la plus forte progression. Quelle place y tient le XVIII<sup>e</sup> siècle stricto sensu ? Sans s'engager généralement dans les voies d'une étude démographique, les monographies actuellement utilisables laissent déjà pressentir quelques données : un accroissement soutenu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (sans vouloir réduire le Vaucluse au microcosme de Lacoste, nous rappellerons qu'entre 1765 et 1793 la population de Lacoste y passe de 432 à 532 habitants), des taux de natalité qui restent élevés encore que, semble-t-il, en baisse après 1770 (à Pertuis étudié par M. Combes de 41 % à 35 %), et localement des traits originaux qui peuvent peut-être s'expliquer par des conditions particulières ; ainsi le taux exceptionnellement élevé de conceptions prénuptiales à Lourmarin, communauté réformée suivie par Th. Sheppard. Ce ne sont là que pierres d'attente pour des recherches futures. Du moins, le travail mené pour les cantons de Pertuis et Cadenet par M<sup>lles</sup> Devèze et Escoda d'après les recensements de l'an II et de l'an IV, nous livre-t-il déjà, en termes de coupe à l'époque révolutionnaire, une moisson importante de données : elles ont été à même de dresser les pyramides des âges d'une douzaine de communautés et la pyramide des âges globale de la région considérée.

La source qui les portait leur a permis également d'analyser au niveau de la petite région, les structures de la famille suivant les méthodes actuellement appliquées (une famille de type très moderne puisque les

## Sociétés urbaines et villageoises en l'an IV dans les cantons de Pertuis et Cadonet

	Pourcentages			Chiffres absolus													
	Ruraux	Echoppes et boutiques	Notables Notables - %	Echoppe et Boutique							Négociants et Marchands	Off. de Santé - Médecins	Notaires - H. de Loi	Instruction	Administration		
				A	B	C	D	E	F	G*							
Sannes .....	97	2,7	0	1													
Puyvert .....																	
La Bastidonne .....	96	2,4			2		1										
St-Martin-de-la-B. ....	78	13	8,2	11	3	2	2	1					1				
Vitrolles .....	84,5	11,3	2,8	3	3	2	7				10	31					
Peypin-d'Aig. ....	89	6,4	1,5	2	2	3	2	5						1	1		
Cabrière-d'Aig. ....	95	3,2	0			4	1	1									
La Motte-d'Aig. ....	88	8,3	2	4	2	4	5	1			1	2					
Vaugines .....	98	1,3	0				2										
Mirabeau .....	93	5,8	0,8	3	4	1	4	4				1	1				
Mérindol .....																	
Villelaure .....																	
La Bastide-des- Jourdans .....	80	18	1,2	4	6	9	11	3	1	12			1	1	1	1	1
Grambois .....	78,4	19,6	0,6		23	25	10	2	2			1	1	1			
Ansouis .....	83	14,3	1,2	4		23	4	3				2	2	2			
Beaumont .....	87,9	10	2	7	3	19	9	5				4	1	1	1		
Lauris .....																	
Lourmarin .....																	
Cucuron .....	76,5	17,6	1,3	29	37	65	14	5		9		20	4	3	1		
Cadonet .....	60,8	32,9	10,3	83	25	79	36	96	6	9	2	37	6+2 <sup>nd</sup>	14	3+1 <sup>st</sup>	12	1 <sup>st</sup>
La Tour-d'Aigues ..	82	14	3,1	27	17	47	17	19	7	4	2	18	4	3			
Pertuis .....	61,7	28,6	7	93	62	137	62	46	21	20	6	71	2	3	2	4	1 <sup>st</sup>

(\*) D'après la codification de M. AGULHON, *La vie sociale en Provence*, Paris, 1970.  
 A : métiers de l'alimentation ; B : habillement ; C : bâtiment, travail du bois ;  
 D : fabrique d'instruments agricoles et travail des autres métaux ; E : transports ;  
 F : autres boutiques (revendeur ; apothicaire) ; G : divers.

(\*\*) Sage-femme

(\*\*\*) Régent de latin

(\*\*\*\*) Gendarmes

ménages simples représentent 70 % du total contre 6 % seulement aux familles élargies et moins de 3 % aux ménages multiples, les solitaires représentant 12,2 % du total). Enfin la mobilité géographique a pu être suivie à partir de l'indication de l'origine des individus recensés : l'ouverture sur le monde extérieur apparaît réelle mais mesurée puisqu'elle oscille entre 2 et 20 % dans 11 cas sur 10, la fréquence maxima se trouvant entre 10 et 15 %. Plus largement, cette étude menée à l'échelle de la petite région a permis d'articuler dans leur complémentarité les éléments du réseau urbain - villageois qui la constitue, en ventilant dans chaque communauté les fonctions assumées par l'agglomération, et les statuts socio-professionnels.

b) *De la démographie à la sociologie.*

Partant de la réalité perçue de l'importance du village ou du bourg urbanisé, il nous est possible de tenter de pénétrer plus intimement les structures sociales de ce que l'on peut considérer bien souvent comme des micro-sociétés urbaines. C'est ce que, chacune en ce qui la concerne, ont tenté de faire les monographies auxquelles nous nous sommes référés. c'est ce que, à un échelon un peu plus vaste, l'étude sur la moyenne Durance a tenté de présenter sur un échantillon d'un peu plus de 20 communautés, constituant un ensemble cohérent.

Le tableau d'ensemble que l'on peut en extraire nous apparaît bien propre à suggérer la structure d'ensemble de ces sociétés villageoises : de la centaine d'habitants de Sannes ou de Pertuis, aux 3.500 âmes que compte Pertuis, les localités y sont présentées par ordre hiérarchique de population, et la distinction est faite entre la masse paysanne (ménagers et travailleurs), les artisans et détaillants du bourg — l'échoppe et la boutique, suivant l'expression consacrée —, et le groupe à la fois restreint et composite des "notables" qui va des bourgeois vivant "noblement" — c'est-à-dire de leurs rentes — aux membres des professions libérales (notaires, médecins) et aux négociants locaux.

Le seuil passe entre 6 et 700 habitants, qui individualise le simple village où, de 85 à 97 %, la très grande majorité de la population est paysanne, la place des notables généralement infime, et la présence des

métiers restreinte à une gamme sommaire, qui va du boulanger au marchand-ferrant. Passé ce seuil, on voit se mettre en place ces sociétés diversifiées où, plus ou moins, toute la gamme des professions artisanales figure, et où le groupe des notables sans être numériquement très fourni sauf dans les "vraies" villes (Cadenet ou Pertuis où il atteint ou frôle 10 %) se trouve diversifié. Le nombre à la limite ne faisant rien à l'affaire, mais la présence d'une profession — le médecin, le ou les notaires, le régent d'école — faisant office de test. Dans ce bourg qui commence à 700 habitants et garde d'identiques structures jusqu'à 2.000 ou 2.200 âmes, quel est l'équilibre des groupes sociaux ? La part paysanne s'y réduisant à 70 ou 80 % des habitants, c'est pour l'essentiel le noyau des métiers de l'artisanat, et secondairement le groupe des notables, qui s'en trouve renforcé. L'autre seuil se situe ici entre 2.000 et 2.500 habitants, avec bien sûr, toutes les nuances que requiert l'estimation : avec un peu plus de 2.000 habitants, Cadenet est déjà une vraie ville ; à 2.300, La-Tour-d'Aigues reste un gros bourg. Mais nous pourrions définir la petite ville (Pertuis ou Cadenet) par la part encore plus limitée, bien qu'elle reste conséquente, qu'y tiennent les paysans (autour de 60 %) par le gonflement des métiers, et surtout par la présence renforcée d'un groupe notable qui se diversifie et s'enrichit des représentants de l'administration d'une part, comme il se gonfle de la présence résidentielle de la bourgeoisie oisive voire de la petite noblesse que le recensement de l'an IV confond sous la rubrique "propriétaires" : déjà présents au bourg, ceux-ci tiennent ici une place non négligeable.

Ce schéma, on le voit, nuance quelque peu le modèle proposé par Maurice Agulhon, qui fait prédominer la structure unique du bourg urbanisé : sans le contredire d'ailleurs, mais en introduisant une hiérarchisation des conditions à laquelle répond d'ailleurs la hiérarchie des fonctions urbaines (foires et marchés par exemple dont la présence ou l'absence est un autre "seuil" important). On aimerait savoir si cette expérimentation appliquée à la moyenne Durance est transposable dans ses résultats à l'aire voisine du Bas-Comtat, où ces traits devraient se retrouver hypertrophiés. Les apports des monographies actuellement rédigées semblent y autoriser, en mettant l'accent sur certaines originalités, ainsi à Pernes-les-Fontaines :

dans ce monde comtadin où la noblesse n'est point groupe fermé mais s'enrichit constamment de l'anoblissement par la fonction des membres des professions libérales (médecins, gens de robe) le petit monde des notables s'en trouve plus apparent encore que dans la Provence voisine.

On peut difficilement, dans le cadre d'un rapport synthétique, entrer dans le détail d'une sociologie différenciée. On se contentera de rappeler, dans ce qu'ils ont de spécifiques dans la région, les traits majeurs des différents groupes sociaux en jeu.

Largement majoritaire, le groupe paysan s'articule, comme ailleurs en Provence, entre les ménagers — exploitants à part entière — et les travailleurs de terre — souvent, dans les trois-quarts des cas propriétaires parcellaires, mais contraints pour compléter leur revenu de travailler chez autrui.

Que représente l'une et l'autre réalité ? Un tableau dressé d'après les données de quelques monographies permet d'apprécier ce que "pèse" en ces régions un ménager et un travailleur :

	PERNES		PERTUIS		LA T.-D'AIG.		MIRABEAU		LACOSTE	
	Moy.	Mode	Moy.	Mode	Moy.	Mode	Moy.	Mode	Moy.	Mode
Travailleurs ..	1,5	1,2 à 2,5 2,5	1,5	—	1,8	0,6 à 1,2 2,5	—	2,5 à 5 5	2,5	2,5 à 5,4 5
Ménagers .....	6,5	à 10	8	—	5	à 5	—	à 20	à 9	à 10
Artisans .....	2,5	1,2 à 2,5 2,5	2	—	2	0,6 à 1,2	—	—	—	—
Bourgeois .....	10	à 20 20	12	—	27	—	—	—	—	—
Nobles .....	39	à 80	—	—	(132)	—	—	—	(42)	—

Les travailleurs, tels que nous les découvrons, sont petits propriétaires parcellaires d'un peu plus d'un hectare. Du Bas-Comtat aux terroirs moins morcelés et moins riches de la moyenne Durance, ou a fortiori du Luberon, leur propriété moyenne s'élève sensiblement à plus de deux hectares. Ces travailleurs sont généralement concentrés au bourg, leur population est, à l'échelle villageoise, l'une des plus renouvelées par les apports extérieurs.

Deux différences avec les ménagers dont la propriété moyenne oscille entre 5 et un peu moins de 10 hectares : ceux-ci sont généralement du pays, se mariant entre eux, et pour moitié voire plus, ils ont déserté à la fin du XVIII<sup>e</sup> le site villageois pour s'établir au terroir à leur bastide. C'est chez eux que nobles et bourgeois recrutent leurs "grangers" ou leurs "rentiers" ; faire valoir l'exploitation bourgeoise ou seigneuriale est pour eux souvent le moyen de s'élever au-dessus de la moyenne en associant faire-valoir indirect au faire-valoir direct. Mais il est aussi des "rentiers" (c.a.d. fermiers) sans biens propres.

Les artisans, au village ou au bourg, représentent un groupe original : ils participent certes à la propriété du sol, pour des parcelles d'importance comparable à celles des travailleurs. Mais ils se distinguent de la masse rurale, pour bonne part analphabète, par un taux d'instruction plus élevé, chez les hommes : une frontière culturelle passe entre eux et la masse paysanne. Surtout ils représentent la fraction la plus brassée et renouvelée au village par des apports extérieurs.

La bourgeoisie de village demanderait une étude plus complexe. Sa propriété reste médiocre — d'une dizaine d'hectares à une trentaine en moyenne dans les sites où elle est le plus favorisée — pourrait tromper sur son importance réelle. En fait, c'est dans ses rangs que se recrutent les oligarchies locales (et sur ce plan la monographie de Th. Sheppard apporte des données intéressantes et ouvre des pistes méthodologiques qu'il faudrait suivre). Elle est plus instruite, surtout chez les hommes, qui ont comblé au cours du XVIII<sup>e</sup> un retard de culture encore sensible au début du siècle. Puis c'est elle qui tient le pouvoir économique. Elle associe parfois ses intérêts avec ceux de la noblesse dont elle gère les revenus

(Les Rocanus bourgeois de La-Tour-d'Aigues fermiers généraux des Mirabeau) ou défend les intérêts (les Gaudfridy d'Apt notaires et hommes d'affaires du marquis de Sade) : mais elle ne se sent pas pour cela liée aux destinées du groupe privilégié.

Celui-ci est souvent le présent-absent du village : représenté par un propriétaire et seigneur, parfois plusieurs. Mais les localités du Bas-Comtat, du type Pernes, offrent le cas d'une noblesse à la fois riche, relativement fournie dans ses effectifs, et résidente au bourg.

Cette considération du jeu des groupes sociaux peut nous amener, en dernière partie, à quelques réflexions rapides sur la situation qu'a pu représenter la Révolution française dans ses régions.

### III. MUTATIONS RÉVOLUTIONNAIRES.

On comprend mieux, peut-être, sur la base des analyses qui ont été présentées, comment cette zone du Bas-Comtat et celle de la moyenne Durance ont pu être durant la Révolution le théâtre des affrontements de classes les plus âpres sans doute qu'on puisse rencontrer dans un Midi provençal, qui pourtant ne fut pas mesuré dans ses engagements.

Mais confronter la carte de la répression du mouvement fédéraliste, telle que nous l'avons proposée dans l'*Atlas historique de Provence*, aux suggestions de cartes sociales ou même démographiques que nous avons proposées, c'est retrouver le Comtat explosif du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui qui met en contact une grande propriété souvent noble et parfois bourgeoise encore importante, avec les effectifs et l'agressivité d'une petite paysannerie pléthorique.

Le jacobinisme local n'avait point attendu l'éphémère mise au pas des élites locales dans le cadre de la répression du fédéralisme pour "exploser" dans le cadre d'affrontements violents. Il y aurait lieu de reprendre, dans cette perspective d'interprétation sociale, l'histoire des luttes souvent sanglantes qui ont précédé le rattachement du Comtat entre 1790 et 1792. Pour s'en tenir à un domaine plus strictement social, le travail de M. Lombardi sur les soulèvements populaires de 1792 dans ce qui allait devenir sous peu le département de Vaucluse est particulièrement éclairant.

Certes la région n'est point la seule à avoir connu entre le printemps et l'automne 1792 — elle est située, en ce qui la concerne, essentiellement en septembre — cette flambée antinobiliaire, au sens quasiment propre du terme puisque ce sont les châteaux et les titres féodaux qui en ont été les victimes. Le reste de la Provence, le Gard aussi et une partie de la Drôme et de l'Ardèche ont connu les mêmes soulèvements. Mais la carte des pillages et dévastations de châteaux par les bandes souvent itinérantes de paysans, telle qu'elle a été dressée par M. Lombardi, identifie bien les pôles que nous nous attendons à voir apparaître : le Bas-Comtat riche et pauvre, densément peuplé, de la région de Vaison à celle de Carpentras en passant par Beaumes-les-Venise, et d'autre part, en expéditions itinérantes, le sud du bassin d'Apt et la vallée de la Durance entre Cavaillon et Mirabeau.

Les bouleversements révolutionnaires n'ont pas pris uniquement, ni même peut-être essentiellement, cette forme violente. Plus sourdement, mais perçue dès l'époque dans son importance, a été la mutation importante des propriétés par la vente des biens nationaux. Le fait que ceux-ci, en fonction même de la tardive annexion du Comtat, aient été lâchés plus tardivement et tout d'un bloc sur le marché, leur importance en fonction de la place de l'émigration en ces lieux a contribué à gonfler l'importance du phénomène. On a dénoncé, et l'austère représentant robespierriste Maignet s'est attaché diligemment à cette tâche, les activités spéculatrices d'une "bande noire" où des jacobins impurs ont opéré pour mettre la main sur les "bons coups" : parmi les participants, le commandant de la gendarmerie, le célèbre Jourdan Coupe-Tête, le représentant Rovère, natif de Bonnieux, et son frère ci-devant évêque constitutionnel déprétrié du Vaucluse.

C'est à l'étude de ces spéculations que s'est attaché le travail de M<sup>lle</sup> Peyrard : l'enquête policière est restée partiellement infructueuse, puisqu'elle n'a point pu reconstituer dans le détail la structure et les opérations de la "bande noire". Mais chemin faisant, l'auteur a sans doute trouvé mieux : l'étude systématique, exemplairement menée, des gros achats et des grosses ventes, de la manière dont les enchères ont été pous-

sées, de l'importance des reventes immédiates, des coalitions d'acheteurs, paysans ou non, l'a amenée à analyser de façon très démonstrative les modalités du transfert qui s'est effectué en Vaucluse. On peut saisir les formes de la défensive paysanne, en termes d'achats collectifs, mais aussi leurs limites : les gros achats ont été dominés, comme les cartes le prouvent, par l'écrasante suprématie de la bourgeoisie avignonnaise, dans son district mais aussi au-delà. Egalement, on voit apparaître l'importance d'une spéculation exogène : marseillaise assez peu, mais plus encore lyonnaise (ainsi dans le district d'Apt) et surtout parisienne. Cette spéculation étrangère a été inégalement ressentie suivant les zones, et si les Avignonnais ont fait la loi dans leur district comme dans une partie de celui de Carpentras ; si le district d'Apt, moins riche en bonnes affaires et plus excentrique, est resté peu touché ; c'est dans les riches domaines du district d'Orange que les gens d'ailleurs ont pu faire leurs meilleures affaires.

A travers une étude telle que celle-ci, on comprend comment la Révolution française a pu être une étape importante dans cette mutation à peine commencée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui fera passer, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle de la grande à la petite propriété. C'est cette évolution du premier XIX<sup>e</sup> siècle que suit la thèse de P. Vigier, à travers la pression spontanée de la demande paysanne, comme à travers les activités d'autres "bandes noires" moins spectaculaires mais aussi efficaces que celle de la Révolution : par le relais des achats bourgeois et des reventes qui s'inscrivent, s'est effectué progressivement l'allotissement de la plaine. Mais suivre cette évolution serait une autre entreprise.

Michel VOVELLE.